

Le vélo, moyen de transport dangereux pour les autres ?

Comme depuis quelques temps certains articles de presse ou certaines réactions d'élus et de responsables politiques ont mis l'accent sur les dangers du vélo en ville (notamment suite au succès du vélo'v lyonnais), en laissant entendre que le vélo serait un mode de déplacement dangereux, notamment pour les autres (les piétons), voici donc quelques pistes de comparaison de la «dangerosité» entre un vélo et une voiture, histoire de remettre les choses au clair et de rappeler quels sont les véhicules vraiment dangereux?

1. Tout d'abord, comparons la probabilité d'un impact lors de la survenue d'un danger (par exemple un enfant traversant la route sans faire attention):

Calcul de la distance de freinage (temps de réaction + distance d'arrêt sur route sèche):

- Vélo à pleine vitesse (18 km/h) : arrêt en moins de 4 m
- Voiture à 30 km/h : 13 m
- Voiture à 50 km/h : 28 m

On remarque donc que lorsqu'un danger se présente, une automobile a beaucoup plus de chance de transformer ce danger potentiel en accident réel.

2. Que se passe-t-il en cas d'impact? (énergie cinétique transmise)

Pour avoir une idée de l'impact d'un choc, calculons l'énergie cinétique transmise par le véhicule au piéton renversé. En effet, plus il y aura d'énergie, plus les blessures seront importantes.

- vélo + personne (90 kgs) à 18 km/h: énergie transmise: 1125 joules
- Voiture (petite familiale ou voiture de ville = 1200 kgs) roulant à la vitesse max autorisée 50 km/h : 115 500 joules (102 fois plus qu'un vélo)
- 4 x 4 du type Hummer (poids 3000 kgs): 290 000 joules (257 fois plus qu'un vélo)

En conclusion, en cas de choc, une voiture est potentiellement **102** fois plus dangereuse qu'un vélo (elle transmet 102 fois plus d'énergie au corps humain qu'elle rencontre) et un 4x4, **257** fois plus dangereux qu'un vélo!

3. nature des lésions

Avec l'arrivée des monospaces et des 4x4, la nature des lésions lors d'un accident a changée. En effet, en cas de choc, un accident avec un 4x4 ou un monospace, met très souvent en jeu la tête de l'être humain (notamment si c'est un enfant) et les conséquences en sont donc souvent plus importantes.

4. conclusion

Quand à ceux qui véhiculent l'idée que le vélo, soit disant de part le comportement de certains cyclistes pas toujours respectueux des règles du code de la route, serait dangereux en ville, ils sont en totale contradiction avec la réalité et les chiffres de la sécurité routière.

Pour finir, rappelons qu'en 2004, 167 cyclistes et 550 piétons ont été tués pas des automobilistes alors qu'on peut signaler qu'aucun automobiliste ni piéton n'a été tué cette même année par un vélo!

Enfin le vélo n'engendrant aucune pollution, il n'est responsable d'aucune maladie respiratoire légère ou mortelle.

En ville et ailleurs c'est la voiture qui est dangereuse et non pas le vélo!